



SAGE
Bassée-Voulzie



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Concertation préalable du SAGE Bassée-Voulzie
3 mars au 13 avril 2025

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bassée-Voulzie est élaboré depuis 2016 par les acteurs locaux de l'eau, à travers la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Le SAGE Bassée-Voulzie est un document de planification qui vise à la gestion équilibrée et durable de l'eau en conciliant les usages de l'eau, la protection des milieux aquatiques et les enjeux du territoire.

Une concertation publique destinée à recueillir les avis et les observations du public se tient sous l'égide de la CNDP qui a désigné une garante.

Citoyen(ne)s, associations, élu(e)s, sont invités à participer à la concertation préalable du SAGE Bassée-Voulzie
Son objectif : définir ensemble les orientations stratégiques du SAGE

Cette concertation préalable durera six semaines du 3 mars au 13 avril inclus

Une réunion publique et trois ateliers se tiendront :

- **Le mardi 11 mars** de 18h à 20h à l'Agora de Nogent-sur-Seine ;
- **Le mercredi 19 mars** de 18h à 20h, **en distanciel** (enjeu quantité et qualité de la ressource) ;
- **Le mercredi 26 mars** de 18h à 20h, **en distanciel** (enjeu gestion des milieux aquatiques et protection des inondations) ;
- **Le mardi 1^{er} avril** de 18h à 20h, **en distanciel** (enjeu gouvernance et solidarités).

Le grand public est invité à formuler des observations sur le projet de SAGE, en réunion ou sur le site du SDDEA (structure porteuse du SAGE) à la page de la concertation préalable (<https://www.sddea.fr/concertation-prealable-du-sage-de-la-bassee-voulzie/>).

Sont également accessibles, sur le site du SDDEA et en mairie de chaque commune du territoire du SAGE, un **questionnaire sur le ressenti du SAGE, et plus généralement sur les problématiques liées à l'eau**, ainsi qu'un flyer explicatif *Qu'est-ce qu'un SAGE ?*

Contact : sage-bassee.voulzie@sddea.fr

isabelle.jarry@garant-cndp.fr